

TRESSES INFORMATIONS

N° 182

MAGAZINE MUNICIPAL / mars 2022

*Préparation du carnaval du 19 mars
sur le thème
des créatures aquatiques imaginaires*



AGENDA

Retrouvez sur www.tresses.org
tout l'agenda de la ville



SOMMAIRE



Tresses en images	p.4
Tresses Contacts	p.6
Infos habitants	p.7
Courrier des lecteurs	p.8
A venir	p. 9
Actualité	p.10-11
Budget participatif	p.12
Au jardin	p.13
Gestion et prévention	p.14-15
Proximité	p.16-18
Actu du Reflet	p.19
Culture	p.20-21
Les associations tressoises	p.22-27
Tresses Pratique	p.28-29
Tribunes libres	p.30
Patrimoine de Tresses	p.31



Papiers issus de forêts gérées de manière responsable.
Imprimé avec des encres à base végétale.



EDITO

Chères Tressois, chers Tressois,

Le printemps s'annonce et avec lui la fin de cette vague épidémique du Covid 19, plus forte et plus longue que les précédentes. Enfin ! pourrait-on dire, car les variants Delta puis Omicron ne nous ont laissé aucun répit pendant de longs mois. Mes pensées vont à celles et ceux qui ont été victimes de ce virus ; à celles et ceux qui parfois souffrent encore de lourdes séquelles. Je veux aussi saluer la solidarité dont ont fait preuve la ville et ses habitants. Le centre communal d'action sociale est resté mobilisé en continu. Dans les écoles, personnels et enfants ont le grand mérite d'avoir su s'adapter à des protocoles aussi exigeants que fluctuants.

Nous nous réjouissons que le Reflet, la médiathèque et les équipements sportifs municipaux soient désormais accessibles à tous.

Et c'est alors que la situation se calme sur le front du Covid, qu'intervient l'invasion russe de l'Ukraine et son atroce cortège de peur, de mort et de désolation. La guerre revient sur le sol européen qui s'en croyait, à tort, débarrassé. Les réfugiés quittent leur pays par centaines de milliers et nous appellent à l'aide. Je vous invite à participer activement aux collectes de dons et de matériels organisées ; les familles susceptibles d'héberger des réfugiés sont appelées à se faire connaître.

Pendant ces crises successives, les élus continuent de travailler pour faire avancer les dossiers : création d'une police municipale ; programmation de nombreux spectacles ; organisation du repas des anciens ; ouverture d'un nouveau chemin de randonnée ; modification du plan d'urbanisme ; sécurisation de l'aire de jeux du centre bourg ; travail sur le projet de reconstruction de l'école maternelle ; pose de la première pierre du futur lycée de Créon construit par la Région ; suivi du projet du futur collège de Fargues construit par le Département ; adoption d'un ambitieux schéma vélo sous l'impulsion de la communauté de communes que je préside ; organisation du carnaval et du vide grenier, de la fête locale... et tant d'autres actions en faveur de la commune et de ses habitants.

Le budget participatif est dans sa deuxième édition. Il permet aux citoyens de se saisir d'une partie du budget municipal pour améliorer le cadre de vie de tous. Nous voyons dès à présent les premières réalisations de celui de l'année dernière avec la distribution des pièges à frelons asiatiques. Vous avez une idée qui améliorerait le quotidien des Tressois ? Déposez votre projet avant le 31 mars. Il sera présenté aux Tressois et s'il est retenu, réalisé en 2023 (renseignements sur www.tresses.org).

Dans quelques semaines aura lieu l'élection du prochain président de la République, suivie peu après par l'élection des députés. Nous vous accueillerons en salle du Reflet, venez nombreux participer à ces rendez-vous citoyens ! Les événements récents nous montrent combien le droit de vote est une liberté essentielle, précieuse et fragile.

Christian Soubie, Maire de Tresses,
Président de la Communauté de Communes les Coteaux bordelais

TRESSES EN IMAGES



Atelier d'éducation artistique et culturelle à l'école maternelle avec les artistes d'Oiseau Margelle



Spectacle *Oiseau Margelle* au Reflet pour les enfants de l'école maternelle



Le spectacle grinçant *La petite histoire qui va te faire flipper ta race* tellement qu'elle fait peur



Le champion olympique Romain Noble à l'honneur



Réunion publique révision et modification du Plan Local d'Urbanisme



Atelier d'éducation artistique et culturelle à l'école élémentaire - Théâtre d'ombres *Enfant d'Eléphant*



Repas des aînés, 200 personnes réunies pour un moment convivial et gastronomique



Le spectacle de music-hall du repas des aînés



Préparation du Carnaval à l'accueil périscolaire de la maternelle



Accueil des classes de l'école élémentaire à la bibliothèque



Atelier Yoga du Rire organisé pour les seniors



Conseil municipal au Reflet

CONTACTS

Mairie

5, avenue des Ecoles - BP 67
33370 Tresses
tél. 05 57 34 13 27
mairie@tresses.org
www.tresses.org

Accueil du public

lundi, mercredi, jeudi et vendredi
8h30-12h & 14h-17h30
mardi 14h-17h30
samedi 8h30-12h

Service urbanisme

urbanisme@tresses.org

Police municipale

police.municipale@tresses.org

Médiathèque

05 57 34 04 24
mediatheque@tresses.org
www.aufildesbib.fr

5, avenue des Ecoles

Accueil du public

mardi 16h-19h
mercredi 10h-12h et 14h-18h30
Jeudi et vendredi 16h-18h30
samedi 10h-12h30

Ecole Maternelle

Directrice : Véronique Szpak
05 57 34 15 07

Ecole Élémentaire

Directeur : Philippe Vanbauce
05 57 34 10 77

Centre de Loisirs & Accueils périscolaires Les Francas

Place du Marronnier
Bureau 05 57 34 28 67
Ecole maternelle 05 57 34 16 86
Ecole élémentaire 05 57 34 11 30

Crèche

association Vertelune
Directrice : Alexandra Sizur
1, Rés. Le Bourg
05 57 34 04 45

A.C.D.B. Les côteaux de Bordeaux

Service aide à domicile et portage
de repas à partir de 65 ans
05 56 72 89 94

Communauté de Communes les Coteaux bordelais

8, rue Newton - 33370 Tresses
05 57 34 26 37
contact@cdc-coteaux-bordelais.fr
www.coteaux-bordelais.fr

Déchèterie de Tresses

05 56 21 19 79
Parc d'activités de Mélac
Horaires d'hiver (15 oct - 14 mars)
lundi 13h30-17h & du mardi au
samedi 9h-12h30 et 13h30-17h

La Poste : 05 57 34 50 45

Gendarmerie : 05 57 34 45 00

Sos médecins : 05 56 44 74 74

Secteur 1 - Nord

Philippe Lejean, 07 63 13 51 16

Secteur 2 - Ouest

Sylvie Pinet, 07 63 13 50 76

Secteur 3 - Centre

Déborah Bezin, 07 63 13 51 40

Secteur 4 - Sud et Est

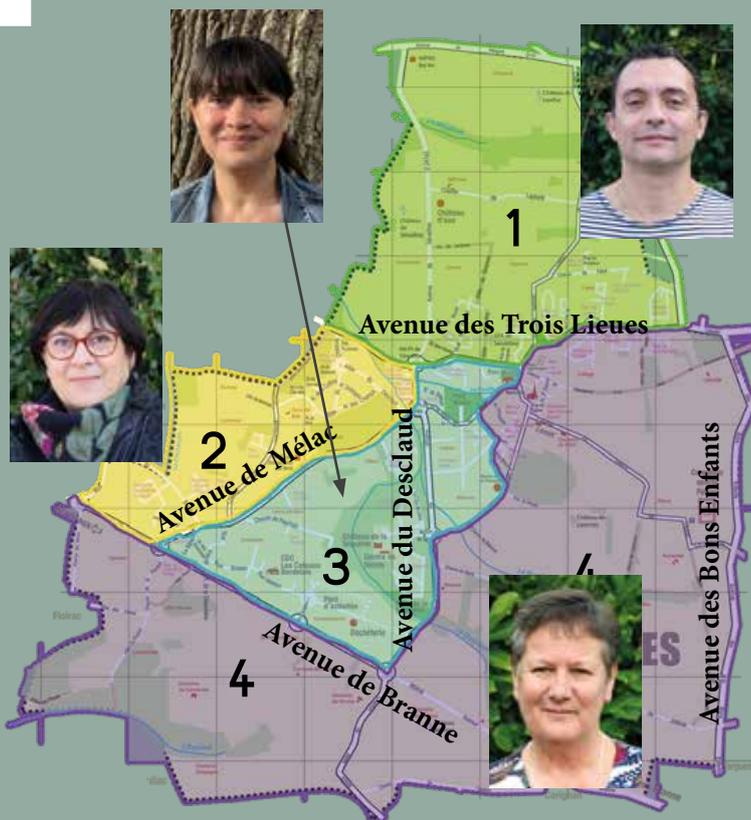
Cathy Lageyre, 07 63 13 51 54



Vous pouvez aussi nous
contacter par mail
mairie@tresses.org
ou depuis le site internet
www.tresses.org
au moyen du formulaire
accessible en page
d'accueil.

Plus de proximité !

Quatre conseillers municipaux de proximité
sont à votre écoute. Vous pouvez les contacter
pour leur signaler un problème d'éclairage, de voirie,
de sécurité... Ils sont vos interlocuteurs privilégiés.



Solidarité avec le peuple ukrainien

Produits d'hygiène, médicaments, logements... les besoins sont nombreux pour les civils ukrainiens et les particuliers peuvent apporter leur aide.

Renseignements sur le site www.tresses.org

Délivrance des papiers d'identité

Depuis 2017, la Mairie ne délivre plus les cartes d'identité ou passeports. Les demandes doivent être effectuées dans une autre Mairie habilitée.

La liste des communes habilitées est consultable sur le site www.rendezvousenligne.fr (rdv en ligne)

Frelons asiatiques

Dans le cadre de la lutte contre les frelons asiatiques, la communauté de communes les Coteaux Bordelais prend à sa charge la destruction des nids.



Si vous repérez un nid ou un nid en formation, rapprochez-vous de la mairie pour remplir une attestation d'autorisation d'intervention. Chaque année les reines fondent un nouveau nid au printemps et les nids de l'année passés, que l'on repère aisément lors de la chute des feuilles, ne sont plus occupés.

Permanences en mairie

Différentes permanences, sur RDV, ont lieu en mairie pour répondre à vos besoins.

- Mission Locale : un jeudi sur 2 de 8h45 à 12h (rdv au 05 57 77 31 00).
- Soliha (accompagnement à la rénovation énergétique del'habitat) : le 23 mars de 9h à 12h (rdv au 05 56 33 88 70).
- CAUE, architecte conseil : le 4ème mercredi du mois de 14h à 17h (rdv au 05 56 97 81 89).

Nouveau

La Popotte de Clairotte,
les pots à déguster

Plats à emporter
Cuisine traditionnelle revisitée
Du lundi au vendredi de 12h à 14h
Tel : 06 99 00 97 97
lapopottedeclairotte@gmail.com
lapopottedeclairotte.eatbu.com

Institut brésilien de beauté,
DB Body & Skin

Soins visage et corps
Daniela BROUSSE
Tel: 05 56 30 00 91
danybrousse@outlook.com
Galerie marchande
www.danielabrousse.fr

Fête des voisins

Réservez votre soirée du 20 mai pour faire la fête entre voisins !

La mairie met à votre disposition sur réservation des kits "Fête des voisins", des tables et des chaises. Renseignements en mairie.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Lou, Danielle, Corinne LEFORT le 11/11/2021
- Mya, Gabriella BRALLY le 06/12/2021
- Chaïmae BENSOUANE le 29/12/2021
- Jeanne, Sylvie, Brigitte CHALAMET le 08/01/2022
- Saniya BAADOUDI le 09/01/2022
- Ewen, Maël SEGUIN le 13/01/2022
- Ollie HUMBERT le 22/01/2022
- Paloma, ambre, Alice GUEZENNEC le 24/01/2022
- Tom RAMADOU THOLLEMBECK le 24/01/2022
- Mathis, Evan QUÉRAUD le 04/02/2022

DÉCÈS

- Denise GUÉRIN veuve LEJA le 24/10/2021
- Julien MARCADE le 01/12/2021
- Dominique LAMORT épouse ROUSTEING le 21/12/2021
- Claude, Pierre SALANON le 27/12/2021
- Christian, Jacques VIDAL le 01/02/2022
- Jean, Claude, Gaston, Auguste JACQUENOD le 04/02/2022
- Justin BOISSET le 14/02/2022
- Georgette ROCHE veuve SARHY le 16/02/2022
- Roger, André NICHON le 18/02/2022



COURRIER DES LECTEURS



Le courrier des lecteurs s'invite dans le Tresses Informations !

*Posez vos questions par mail à tressesinformations@tresses.org
ou par courrier à la mairie, 5 avenue des écoles, BP 67, 33370 TRESSES
Nous y répondrons dans le prochain numéro.*

Je voudrais connaître la réglementation concernant mon terrain, savoir quels aménagements ou constructions je peux y réaliser.

Une ville ne se construit pas au hasard. Pour se développer de façon maîtrisée, elle a besoin de règles qui précisent où et ce que l'on peut construire, sous quelles conditions. Le Plan Local d'Urbanisme est ce document. Il réglemente ce qui est autorisé ou interdit sur une parcelle et a été approuvé en 2012.

Il repose sur l'objectif principal de maintien des grands équilibres fonciers de la commune et de la qualité de son cadre de vie.

Chaque parcelle du territoire communal y est référencée et s'intègre dans une zone qui peut être selon son emplacement, sa nature et l'activité qui y est pratiquée urbaine (U), à urbaniser (AU), agricole (A) et naturelle et forestière (N), commerciale, artisanale ou industrielle (EU)... Un règlement précise la réglementation applicable.

Le PLU est consultable sur le site internet de la Commune (onglet "ma ville" puis "urbanisme").

Doit-on demander une autorisation pour abattre des arbres sur son terrain ?

Certaines parcelles, en raison du caractère exceptionnel des arbres qui y sont présents sont des Espaces Boisés Classés.

Leur défrichage ou l'abattage des arbres y est strictement interdit par le Code de l'Urbanisme sauf cas de danger avéré. Ces arbres sont protégés au titre de leur richesse patrimoniale et de la réserve de biodiversité qu'ils constituent.

La loi est très attentive au maintien de ce patrimoine précieux arboricole. Un Espace Boisé Classé a été illégalement défriché et les chênes centenaires abattus cet automne au nord de la commune. Des poursuites judiciaires à l'encontre du propriétaire ont été immédiatement engagées et le Procureur de la République saisi.

La Commune impose par ailleurs de conserver certains arbres remarquables lors de l'obtention d'un permis de construire et le projet de nouvelle construction doit s'adapter en conséquence.

D'autres terrains au contraire n'ont pas été identifiés dans le PLU comme des espaces boisés à conserver et peuvent être réglementairement urbanisés.





Infos élections

Sur décision de l'Etat, une nouvelle carte électorale sera adressée à tous les électeurs et dotée d'un QR Code permettant d'accéder directement au site dédié aux élections du ministère de l'Intérieur.

Le recensement citoyen, obligatoire pour tout jeune de 16 ans permet **l'inscription automatique du jeune majeur sur les listes électorales à ses 18 ans**, sans démarches supplémentaires.

Vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

Vous pouvez faire votre **demande de procuration** depuis le site maprocuration.gouv.fr avec vos identifiants France Connect ou en remplissant le formulaire Cerfa n° 14952*03 (disponible en ligne ou à la gendarmerie). Déplacez-vous ensuite à la gendarmerie pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration, muni de votre justificatif d'identité.

Les bureaux de vote seront en salle du Reflet et ouverts de 8h à 18h. Au-delà de 18h, aucun électeur ne sera admis dans la file d'attente. Vous devez vous présenter munis de votre pièce d'identité et de votre carte d'électeur. Les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées. Munissez-vous de votre propre stylo à encre indélébile noire ou bleue.

Agenda

- 19 mars, Carnaval, 9h30, le bourg
- 23 mars, *Elle tourne*, 10h, 16h et 17h30, le Reflet
- 25 mars, *Droit dans mes bottes*, 20h30, Le Reflet
- 26 mars, Grand Nettoyage de Printemps Intercommunal, 9h, rdv devant la mairie
- 26 mars, semaine nationale de la petite enfance, voir p. 21
- du 30 mars au 1er juin, cycle nature, voir p.20
- 30 mars (10h30), 27 avril (11h), 18 mai (11h), Tétine & Cie, bibliothèque
- 1er avril, *enfant d'éléphant*, 19h30, le Reflet
- 5 avril, réunion publique école maternelle, 18h, le Reflet
- 10 avril, 1^{er} tour élection présidentielle
- 20 avril, 15 juin, Chocothèque à 16h30, bibliothèque
- 24 avril, 2^{ème} tour élection présidentielle
- 13 mai, *Après l'hiver*, 18h30, le Reflet
- 20 mai, Fête des voisins
- 22 mai, Vide grenier, 9h-18h, le bourg
- 31 mai, réunion publique risque inondation, des enjeux pour l'avenir, 18h30, le Reflet
- 12 juin, 1^{er} tour élections législatives
- 19 juin, 2^{ème} tour élections législatives
- 17 juin, *De la puissance virile*, 20h30, Parc Marès

Tous les lundis
Du 02/05/22 au 27/06/22
De 15h00 à 16h30

Salle des Marronniers
(face à la Mairie)
33370 TRESSSES

En partenariat avec la commune de TRESSSES

SUR INSCRIPTION AUPRES DE L'ASEPT
05 57 99 79 39



Des travaux à l'école maternelle pour une nouvelle école alliant confort d'enseignement et d'activités, sécurité et performance énergétique

L'école maternelle va connaître ces prochains mois d'importants changements qui modifieront son organisation quotidienne et nécessiteront de s'adapter aux contraintes de la période de chantier.



Une école transitoire à la rentrée 2022.

L'école actuelle sera entièrement détruite cet été pour laisser place à la rentrée au chantier de reconstruction dont l'entrée se fera par les services techniques.

Les services de l'Education Nationale ferment une classe à l'école maternelle à la rentrée en raison de la baisse significative des effectifs.

Durant la période de chantier, les élèves seront accueillis dans des bâtiments modulaires. Deux classes de grandes sections seront par ailleurs temporairement hébergées à l'école élémentaire (uniquement pour le temps de classe). L'accueil périscolaire, la restauration et la salle d'activité sont maintenus à la salle de la fontaine. L'entrée de l'école maternelle se fera exclusivement par le parvis situé à côté de la salle de la fontaine. Cette organisation permet d'accélérer le chantier pour un accueil des élèves dans leur nouvelle

école début 2024. Les solutions proposées ont été longuement réfléchies et concertées. Elles répondent aux besoins des enfants tout en tenant compte des contraintes techniques et financières.

Une nouvelle école adaptée aux besoins éducatifs actuels début 2024.

La nouvelle école sera « sur pilotis » pour laisser circuler l'eau en cas de nouvel épisode de pluies intenses en ces temps de bouleversement climatique. L'entrée se fera par un large parvis piétonnier qui reliera l'école et la future médiathèque qui sera installée dans la salle de la fontaine. Elle comptera 9 salles sur deux niveaux, une grande salle d'activités mutualisable, le réfectoire et des salles de réunion.

Ce bâtiment, par son emprise au sol plus réduite et sa compacité répond à des objectifs environnementaux essentiels pour réduire l'imperméabilisation des sols et la consommation énergétique.

Son architecture permettra de supporter sans climatisation les journées les plus chaudes et de limiter les besoins de chauffage.

Plus de détails sur le projet dans le Tresses Informations de décembre 2021.

Parallèlement, les études concernant le futur pôle éducatif de la Séguinie se poursuivent (groupe scolaire, centre de loisirs, relais assistants maternels...).



Réunion publique
la future école maternelle
Mardi 5 avril à 18h, Salle du Reflet



Révision et modification du Plan Local d'Urbanisme Se loger sans dénaturer notre village

Le 16 décembre dernier, une soixantaine de personnes a participé à la réunion publique de présentation par le bureau d'étude de la révision allégée et la modification du PLU de Tresses actuellement en cours.

La procédure de révision allégée du PLU vise à corriger une erreur matérielle dans le lotissement des « chênes » où une partie des terrains est couverte par un Espace Boisé Classé alors même qu'ils ne sont pas boisés et n'ont pas fait l'objet d'un déboisement illégal.

La procédure de modification du PLU a un double objectif : préserver la commune d'une urbanisation à outrance et remplir les objectifs légaux de création de logements sociaux. Deux zones autorisées à la construction seront distinguées selon leur degré actuel d'urbanisation dans la zone UB : la zone UBa et la zone UBb, des cercles de pleine terre seront demandés pour limiter l'artificialisation des sols et en secteur UBb, un coefficient d'emprise au sol devra être respecté. L'obligation de réalisation de logements sociaux lors de la création de lotissements sera précieuse.

Des mesures renforçant la protection du paysage boisé seront mises en place tout comme de préservation du commerce de proximité, notamment dans le bourg.

L'enquête publique se tiendra courant mai et vous pourrez formuler vos remarques éventuelles au commissaire enquêteur qui sera désigné par la Préfecture.



Le conseiller numérique France Services, recruté par la Communauté de Communes (CdC) les Coteaux bordelais, accompagne les adultes dans leurs démarches et vers l'autonomie numérique. Il a pour mission de rapprocher le numérique du quotidien, en cohérence avec les besoins de chacun et en toute proximité.

Il peut vous aider dans la prise en main d'un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...), de logiciels, la navigation sur Internet, la création ou gestion d'une messagerie électronique,

la sécurité sur le net, l'utilisation des réseaux sociaux...

Cette action vise à réduire la fracture numérique dont souffrent certains habitants, de tous âges.

Des ordinateurs équipés sont mis à votre disposition. Vous pouvez aussi venir aux ateliers avec votre propre matériel.

A Tresses, ces ateliers ont lieu le mercredi matin.

Renseignements auprès de la CdC au 05 57 34 26 37 ou de la Mairie au 05 57 34 13 27.

BUDGET PARTICIPATIF #2



C'est vous qui proposez !

C'est vous qui décidez !

Faites vivre vos idées !

...avant le 31 mars !

Renseignements et formulaires de dépôt des projets : www.tresses.org

Le budget participatif permet aux Tressoises et aux Tressois de proposer des projets pour leur commune répondant aux attentes et aux besoins des habitants.

D'un montant de 46 000 euros, soit environ 10 euros par habitant, il est renouvelé en 2022 pour une réalisation des projets en 2023.

Les projets proposés doivent s'inscrire dans les champs d'action de la Commune : le cadre de vie, l'espace public, l'environnement, la mobilité, la culture et le patrimoine, l'éducation et la jeunesse, le sport, les loisirs, la santé, la solidarité et la cohésion sociale, l'économie et le numérique... Ils doivent notamment servir l'intérêt général, être à visée collective, s'inscrire dans le périmètre et le domaine public, ne pas dépasser 10 000 euros chacun...

Tous les Tressois peuvent participer et proposer un projet **avant le 31 mars 2022**.

Renseignements à l'accueil de la mairie ou sur le site internet www.tresses.org.

Première concrétisation du budget participatif : distribution aux Tressois de pièges à frelons asiatiques

Les Tressois ont été invités à participer à la lutte contre le frelon asiatique en piégeant les reines fondatrices de février à mai. La Commune a ainsi distribué 300 pièges à installer dans le jardin. Cette initiative a été proposée et a pu se réaliser grâce au budget participatif 2021.



La Commune vous aide à financer l'achat d'un composteur

La Mairie de Tresses incite à la valorisation et au recyclage des déchets organiques et accompagne les foyers qui souhaitent acquérir un composteur.

La Commune subventionne l'achat de composteur aux personnes dont le quotient familial est inférieur à 1 000 euros (fourni par la CAF ou calculé de la façon suivante : revenu fiscal de référence divisé par 12 puis divisé par le nombre de part).

Le montant de l'aide correspond au tarif du kit de compostage (composteur compris) fourni par le SEMOCTOM à savoir 10,50 euros. Le composteur peut être acheté auprès du SEMOCTOM ou de tout autre fournisseur.

Le dossier de demande est à retirer à la mairie.

Le compostage pour réduire ses déchets et nourrir ses plantes.

À la maison comme au jardin, nous produisons des déchets organiques (épluchures de légumes, restes de repas, tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies...). Cela peut représenter jusqu'à 60% de notre poubelle d'ordures ménagères.



Ces déchets peuvent être valorisés grâce au compostage, processus inspiré du cycle de régénération de la nature qui enrichit, sans apport chimique, la valeur nutritive de la terre. Nous réduisons ainsi la quantité de nos déchets qui partent enfouis ou brûlés et nourissons nos plantations. En plus, c'est facile et c'est gratuit !

Ne brûlez pas les déchets verts à l'air libre !

C'est interdit par arrêté préfectoral (les quelques dérogations possibles sont strictement encadrées) mais c'est aussi une source de nuisances pour vous et vos voisins : odeurs, fumées et production de polluants, dont des particules fines dangereuses pour la santé.



Du broyat est à disposition des Tressois sur le parking du château de la Séguinie.

Le broyat peut être utilisé pour faire du paillage. Il assure une protection physique contre les fortes précipitations, l'érosion par le vent et le dessèchement par le soleil.

Risque inondation, des enjeux pour l'avenir

En juin, un **événement climatique d'une ampleur exceptionnelle** (trois fois la pluviométrie habituelle d'un mois de juin en trois jours),

a provoqué dans le bourg et dans les habitations situées le long du Desclaux d'importantes **inondations par débordement** des ruelles, les ruisseaux de Tresses.

Les terres n'ont pu absorber les quantités d'eau déversées et le phénomène a été aggravé par des embâcles et des branches laissées sur le bord ou dans le lit des cours d'eau créant des barrages et une montée de l'eau en amont.

Pour en savoir plus : Tresses Informations n° 179 - juillet 2021.

Intervenir dans l'urgence

- Les **écoles** inondées ont été **nettoyées** par de très nombreux Tressois, pour assurer la continuité pédagogique jusqu'aux vacances d'été. De nombreux **dons** ont été faits aux écoles, à la Commune et aux habitants.

- les autres **bâtiments inondés** (bibliothèque, annexe multimédia, local des Francas, ateliers municipaux...) ont été nettoyés par les agents et élus, avec notamment le concours des habitants solidaires.

- Des **propositions de relogement**, de quelques jours ou pour des périodes plus longues ont été faites par la Commune et Gironde Habitat aux personnes les plus lourdement sinistrées.

- Des **bennes** ont été posées par les services du SEMOCTOM dans les lotissements touchés et les sinistrés ont pu avoir accès cet été à la déchèterie sans impact sur leur Semocode.

- Des **travaux d'urgence** et ponctuels ont été réalisées sur la **voirie et les réseaux** ont été nettoyés (par hydrocurage).

- Certains **fossés** ont été reprofilés et curés et la balayeuse passée dans les rues impactées.

- Les **lits des ruisseaux** ont été **nettoyés** de leurs embâcles.

Dans un avenir proche

- L'**école maternelle** qui devait être rénovée sera finalement reconstruite, **surélevée** de 80 cm pour protéger les biens et les personnes.

- L'**entretien des cours d'eau**, dans leur partie publique, a été renforcé et le Syndicat du Gua intervient dès qu'un risque lui est signalé (présence d'embâcles, de ragondins...).

- Des **propositions d'achat** ont été adressées aux propriétaires de terrains sur lesquels les études du Syndicat du Gua ont préconisé la **création de bassins d'étalement** des eaux pluviales, notamment sur le domaine de Palot (qui n'a pas répondu à cette sollicitation).

- Monsieur le Maire a régulièrement rencontré le **Président du Syndicat du Gua** pour lui demander d'agir au plus vite par la création d'aménagements. Le bassin d'étalement de Janon, prévu depuis des années par le Syndicat du Gua, est soumis à de nouvelles études suite aux inondations de juin.

- un appel a été lancé à la population pour créer une **réserve communale de sécurité civile** et une trentaine de personnes s'est portée volontaire pour se mobiliser en cas de crise.

- La Commune, au travers de son CCAS, propose **une subvention aux particuliers pour l'achat de batardeaux**, barrière anti-inondations amovible permettant de protéger les habitations en cas de crue.





Agir durablement

- la Commune négocie actuellement l'**indemnisation** du sinistre subi avec ses experts pour réhabiliter notamment l'annexe multimédia.
- Le Syndicat du Gua, dont les budgets sont limités, a sollicité les différentes intercommunalités de son territoire (la Métropole et les communautés de Communes) pour l'instauration de la **taxe GEMAPI**, destinée à financer les aménagements très coûteux de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.
- La Commune lancera un **schéma directeur des eaux pluviales** permettant de développer une stratégie de gestion des eaux pluviales et de programmation des travaux nécessaires en la matière.



Entretien des cours d'eau et gestion des eaux pluviales : les particuliers concernés

On imagine souvent que l'entretien des cours d'eau incombe à la commune. La réalité est bien différente et implique directement les propriétaires privés riverains. Certains tronçons des cours d'eau traversent le domaine public. Leur entretien est assuré par la collectivité publique et en premier lieu le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Ruisseau du Gua.

La gestion des eaux pluviales Articles 640 à 643 du Code Civil

Chaque riverain se doit de gérer ses eaux pluviales par résorption sur son terrain et ne pas les renvoyer sur les propriétés voisines. Les rejets restants qui s'écoulent vers le réseau public doivent passer par des dispositifs adaptés dont le débit est limité à 3 litres par seconde et par hectare. La conformité des aménagements individuels permet d'éviter une montée en charge trop rapide des fossés lors des épisodes pluvieux majeurs. La Commune propriétaire des fossés en limite des routes est chargée de leur entretien.

Chaque riverain est par ailleurs tenu, en toute saison de balayer et de désherber par arrachage, les végétaux présents sur les trottoirs et dans les caniveaux en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

Vous êtes propriétaire riverain d'un cours d'eau ?

Lorsque le cours d'eau traverse une propriété, son lit appartient au propriétaire du terrain ; lorsqu'il délimite deux propriétés, son lit appartient pour moitié à chaque propriétaire.

Le propriétaire riverain (particulier ou association syndicale de lotissement) est tenu par la loi à un **entretien régulier du cours d'eau et de ses berges** avec comme objectif constant de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à la stabilité des berges (élagage de la végétation), enlèvement des embâcles qui gênent l'écoulement de l'eau (branches, déchets, gravats...) et des végétaux qui se développent dans le lit du cours d'eau.

Aide à l'achat de fournitures scolaires 40 euros par an et par enfant

Le coût de la rentrée scolaire et des fournitures augmente chaque année et représente une charge importante pour les familles. La Commune participe à cet effort en achetant la papeterie (cahiers, feuilles...) et les manuels utilisés en classe par les élèves de l'élémentaire et de la maternelle. En 2021, la dotation communale s'élevait à 12 500 euros à l'école élémentaire (fournitures utilisées par les élèves et les enseignants).

La Commune, au travers du CCAS, a souhaité poursuivre cet accompagnement auprès des familles d'enfants collégiens, lycéens et étudiants (de 11 à 20 ans) en proposant une aide de 40 euros par an (année civile) et par enfant, pour l'achat de fournitures scolaires. Cette aide est accessible sous conditions de ressources (quotient familial inférieur ou égal à 1 000 euros).

Renseignements et retrait des dossiers à la mairie.



Ensemble, luttons contre le moustique tigre

Le moustique tigre n'attend pas l'été pour se reproduire et envahir les jardins. Son mode de reproduction est parfaitement adapté à nos modes de vie car nous favorisons à notre insu sa présence. La femelle pond sur une surface humide ou même sèche. Une fois le retour de l'eau dans le gîte larvaire, la larve se développe et le moustique éclot.

Pour lutter contre sa prolifération, partez à la recherche des gîtes larvaires et adoptez quelques bons réflexes :

- rangez ou videz régulièrement les objets où l'eau peut stagner :
- curez et nettoyez les gouttières, caniveaux, rigoles... pour faciliter l'écoulement des eaux ;
- couvrez les réservoirs d'eau (bidons d'eau, récupérateurs d'eau, citernes, bassins, piscines hors d'usage) avec une moustiquaire, un voile, un couvercle ou un tissu.

La Commune et la Communauté de Communes installeront dans les prochaines semaines des bornes, sortes "d'aspirateurs géants" à moustiques qui les attirent dans un rayon de soixante mètres et comptabilisent le nombre d'insectes capturés.

Ces bornes expérimentales seront installées à proximité de lieux fréquentés par les enfants : dans les parcs de la Séguinie et de la mairie près des aires de jeux, dans la cour de l'école élémentaire et près de la crèche.



Ce livret rappelant les gestes préventifs est disponible à l'accueil de la mairie ou sur la page d'accueil du site internet de la commune.

Création d'une police municipale

Proximité, prévention et surveillance de la voie publique

Le territoire d'intervention de la gendarmerie de Tresses couvre désormais un nombre important de communes sans augmentation des effectifs de gendarmes. Pour faire face à ce désengagement de l'Etat en matière de sécurité publique, les élus de la Municipalité ont souhaité créer une police municipale. Ses missions de surveillance du territoire communal, de prévention et de sécurité et de tranquillité publique sont assurées en partenariat avec la gendarmerie.

Tout en développant une relation de proximité avec la population, Andrea Silvelli s'assure depuis le 1^{er} mars du respect des obligations en matière d'urbanisme, d'environnement, de bon voisinage et de bruit, il effectue des contrôles du respect du code de la route, participera à la sécurisation des manifestations communales...

Il est par ailleurs présent pour assurer la sécurité aux entrées et sorties des écoles et mettra en oeuvre des actions de prévention auprès des élèves.

Si par malheur et malgré la prévention et l'éducation, les règles de vie en société ne sont toujours pas respectées, les infractions pourront être verbalisées. Evitons d'en arriver là car le stationnement sur trottoir ou à cheval sur trottoir est passible d'une amende de 135 euros.

Contact : police.municipale@tresses.org



Le stationnement autour des écoles Anticipation et organisation pour la sécurité de tous

Durant 15 à 20 minutes autour des horaires d'entrée et de sortie des écoliers, certains comportements d'automobilistes pressés ou soucieux de se garer au plus près peuvent donner lieu à des situations pouvant mettre en danger enfants et parents et créer des tensions. Nous encourageons les parents à anticiper leur venue à l'école pour se garer sur les places autorisées ou encore à venir à pied ou en vélo.

Rappelons que le bourg de Tresses compte plus 300 places de stationnement publics situées à moins de 150 mètres des portails des écoles soit à 1 à 2 minutes de marche. Ces places se trouvent aux 3 parkings des terrasses, de la Mairie, de « La Poste », de Fuenmayor ou de l'arrière de l'ancienne Maison des arts. D'autres, sont à peine plus éloignées de l'entrée des écoles (à environ 200 mètres) et souvent laissées libres sur les parkings de la résidence Jean-François Dupuch, du Chemin du Moulin et du Reflet. Le parking du cabinet médical est privé et réservé à l'usage exclusif des patients.

Par ailleurs, le stationnement longeant la cour de l'école élémentaire et l'entrée temporaire de l'école élémentaire est exclusivement réservé au bus scolaire du lundi au vendredi de 8h à 9h30 et de 16h à 17h30.

Des actions de sensibilisation des parents seront prochainement mises en place.

En direct du conseil municipal

Les élus municipaux ont notamment adopté les délibérations suivantes :

Conseil municipal du 8 décembre 2022 :

- Recours à un groupement de commande en vue de l'accès des scolaires au futur centre aquatique de la Fédération nationale des métiers de la natation et du sport à Latresne
- Signature d'un accord cadre d'engagement en vue de la mise en place de la Convention territoriale globale avec la Caisse d'allocations familiales
- Autorisation de recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face aux accroissements temporaires et saisonniers d'activité pour 2022 - Recrutement de vacataires et fixation du tarif de la vacation pour 2022 - Mise à jour du tableau des effectifs
- Décision modificative n° 1 - budget principal 2021
- Budget participatif 2021 : résultats du choix citoyen et projets lauréats
- Budget Primitif 2022 - budget principal Budget - budget annexe de l'assainissement collectif - budget annexe de la régie des transports scolaires - budget annexe des logements sociaux
- Avances de subventions aux associations et chèques associatifs
- Convention d'objectifs 2022 avec l'Association pour le Développement de l'Expression Musicale et Artistique (ADEMA)
- Délégation de signature à un membre du Conseil municipal pour délivrer une autorisation d'urbanisme en cas d'intéressement du Maire.

Conseil municipal du 26 janvier 2022 :

- Approbation du "schéma directeur vélo" des Coteaux bordelais
- Demandes de subvention au titre des Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux 2022 (DETR) et Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2022 (DSIL) pour la mise en œuvre du schéma directeur vélo et pour la reconstruction de l'école maternelle
- Reconduction de la convention avec l'Association Intermédiaire des Hauts de Garonne
- Instauration du régime indemnitaire de la filière Police municipale
- Décision modificative - budget annexe de l'assainissement collectif 2022
- Arrêt du projet de révision allégée n° 1 du Plan local d'urbanisme et bilan de la concertation
- Délégation de signature à un membre du Conseil municipal pour délivrer une autorisation d'urbanisme en cas d'intéressement du Maire.

Retrouvez les comptes-rendus
des conseils municipaux sur www.tresses.org
<https://www.tresses.org/ma-mairie/le-conseil-municipal.html>



Préparation du Carnaval : les enfants de l'accueil périscolaire fabriquent leur costume lors d'un atelier avec des artistes, l'association les Fils en Liberté et les Francas



Cette année, le Carnaval nous questionne sur la préservation des milieux aquatiques avec **le thème des « créatures aquatiques imaginaires »**. Lors d'ateliers animés par des artistes et l'association les fils en liberté, les enfants de l'accueil périscolaire de l'école élémentaire ont créé leurs costumes à partir d'éléments recyclés. Cette action s'inscrit dans un parcours d'éducation artistique et culturelle en lien avec le spectacle Pollen & Plancton de la Cie Andréa Cavale, proposé à l'automne au Reflet. L'affiche, au verso de ce Tresses Informations, reprend une photo des enfants du périscolaire avec leur costume. Rendez-vous lors du Carnaval et à l'exposition-photos de l'atelier à l'arrivée du défilé le 19 mars au Reflet.



ACTU DU REFLET

DES JEUNES TRESSOIS AUX MANETTES DU REFLET

Le 21 mai, c'est LA date à retenir si l'on souhaite profiter du concert organisé et programmé par les jeunes volontaires du projet Carte Blanche.

Vous avez peut-être aperçu dans le dernier Tresses Info, un curieux appel à candidature pour le projet carte blanche ?

Ce projet à destination des jeunes âgés de 15 à 25 ans a pour objectif de leur permettre de participer à la vie culturelle de la commune.

Cinq jeunes, se sont portés volontaires et travaillent à l'organisation d'un concert au Reflet. Leur objectif : faire découvrir un groupe girondin émergent.

Pour mener à bien leur mission, un programme de visites, rencontres et concerts a débuté dès le mois de janvier : visite du Reflet et rencontres avec l'équipe bien sûr mais aussi découverte du Rocher Palmer et du Krakatoa. Ils leur ont ouvert leurs portes pour des échanges avec des professionnels de la programmation musicale, de la communication, des techniciens... et une présentation des nouveaux groupes de la scène musicale girondine qu'ils accompagnent.

La phase de sélection du groupe bat actuellement son plein, une étape cruciale du projet à laquelle est associée un groupe de jeunes de l'IEM (Institut d'éducation motrice) de Tresses.

Nos programmeurs ne devraient pas tarder à nous révéler le nom du ou des groupes choisis.

Nous vous attendons nombreux le samedi 21 mai à 20h30 au Reflet, pour la concrétisation de ce projet et une soirée qui promet d'être riche en découvertes.



Visite du
Rocher Palmer par
les jeunes de la
Carte Blanche



QUAND LE THEATRE RENCONTRE NOS PRODUCTEURS

Vendredi 25 mars à 20h30, Le Reflet accueillera la compagnie *Les attracteurs étranges* avec le spectacle *Droit dans mes bottes*. Une pièce de Marie Delmarès qui interroge notre lien à la terre, à nos racines et dans laquelle il est question de transmission, d'agriculture.

Pour aller plus loin sur ces sujets qui nous touchent tous, nous vous invitons à l'issue de la représentation, en partenariat avec l'AMAP (Tresses à table) et le Café associatif (le 3^{ème} cercle), à un café-débat autour de l'agriculture d'aujourd'hui, avec des producteurs de l'AMAP et les artistes du spectacle.

Dégustation de produits locaux offerte.

Droit dans mes bottes – Cie les attracteurs étranges
Vendredi 25 mars à 20h30

Tout Public à partir de 12 ans

Durée : 1h20

Tarifs : 12€/6€/3€

Billets en vente à la médiathèque, sur internet :
www.tresses.org/le-reflet ou au Reflet le soir
du spectacle (billetterie ouverte 1h avant le début
de la représentation).


**DROIT DANS
MES BOTTES**
Théâtre
**LES ATTRACTEURS
ETRANGES**
Vendredi 25 mars
à 20h30
Le Reflet
Tout public
à partir de 12 ans
Réservation :
www.tresses.org/le-reflet
Tarifs : plein tarif 12 €,
tarif réduit 1 (Tressois...) : 6 €,
tarif réduit 2 : 3€
Informations
05.57.34.04.24
ou culture@tresses.org

Cycle nature à la bibliothèque



Du 30 mars au 1^{er} juin, la bibliothèque se tourne vers la nature.

Avec le retour du printemps, n'hésitez pas à profiter du cycle nature à la bibliothèque, vous trouverez des animations pour tous les publics autour du végétal.

Des ateliers pour tous les âges

Tout d'abord, la nature s'invitera sur les murs grâce au tag végétal. En mélangeant de la farine, de l'eau, de la bière et du sucre, on obtient une colle végétale qui permet à la mousse de dévoiler tous ses atouts.

Et on n'oublie pas les enfants avec un atelier de fabrication de bombes de graines permettant de préserver la biodiversité.

Avec l'association *Tous aux abris !* vous pourrez réaliser en famille un nichoir à hirondelles et ainsi les aider à faire face aux menaces et modifications pesant sur leur environnement.

Des rencontres éclairantes

Profitez de l'arrivée des beaux jours pour vous occuper de votre jardin. Apprenez à composer un potager et à débiter le compostage avec l'association Les jardiniers des coteaux.

Et lors du Troc plantes (mais aussi pousses et graines) vous pourrez rencontrer d'autres jardiniers amateurs, échanger vos trucs et astuces et vos pousses.

Alors, n'hésitez pas dès à présent à préparer des boutures !

Le programme

Tag végétal - Mercredi 30 mars, 16h, (1h30)

Comment bien démarrer son potager - Samedi 9 avril, 10h30, (2h)

Troc plantes, pousses et graines - Samedi 30 avril, 10h30

Atelier bombes de graines - Samedi 21 mai, 10h30, (1h30)

Réalisez votre nichoir - Mercredi 1^{er} juin, 14h, (3h)

Les animations sont gratuites et sur inscription dans la limite des places disponibles.

Inscription et réservation : 05 57 34 04 24 ou mediatheque@tresses.org

Pour ceux qui ne pourraient pas participer à l'atelier de fabrication de nichoirs, sachez que la mairie distribuera en fin d'année des nichoirs dans le cadre du budget participatif.

Les brèves de la culture

Consoles de jeu

Ça y est elles sont arrivées à la médiathèque !

Une Switch flambant neuve pour jouer sur place. Pour en profiter, c'est simple, il suffit de demander. La console est à votre disposition gratuitement aux horaires d'ouverture.

Le **casque *oculus quest 2* (casque de réalité virtuelle)** est disponible tous les premiers mercredi après-midi du mois. Pour jouer, explorer et vivre de nouvelles aventures. Là encore, il suffit de demander pour pouvoir y jouer.

Petite enfance

La petite enfance est de retour à la médiathèque de Tresses avec la semaine nationale de la petite enfance. Retenez-bien la date du samedi 26 mars.

Le matin, les petits sont à l'honneur

De 10h à 12h30 - « les ateliers d'Artistes », laissez vos petits bouts exprimer leur fibre artistique

11h - Tétine & cie, des lectures pour les 0-3 ans (durée : 20/30 min)

L'après-midi, c'est pour les adultes, avec des ateliers autour du développement de l'enfant

13h30 – Atelier développement psychomoteur de l'enfant (1h30)

15h30 – Atelier développement psychique de l'enfant et théorie de l'attachement (1h30)
Avec le docteur Marie-Hélène CAVERT, Pédiatre de l'Institut de la Parentalité du docteur Raynaud

Les animations sont gratuites et ouvertes à tous dans la limite des places disponibles. Pour l'après midi, RÉSERVATION OBLIGATOIRE par mail mediatheque@tresses.org ou par téléphone 05 57 34 04 24.

Instagram

La médiathèque de Tresses est sur instagram !

Vous y retrouvez des coups de cœur, toutes les animations et, de temps en temps, un petit coup d'œil derrière le rideau (parce que c'est vrai, qu'est-ce qu'elles font les bibliothécaires quand la bibliothèque est fermée ?). Parfois, on peut aussi vous demander votre avis. De quoi vous tenir au courant et vous impliquer encore davantage dans la vie de la médiathèque.



Culture BazAar 2022 a besoin de vous ! Soyez bénévole !

En 2022, Culture BazAar fêtera ses 10 ans. Cette journée, qui met le spectacle vivant à l'honneur, est devenue au fil des années, un rendez-vous culturel plébiscité par les Tressois.

En 2021, sous le soleil de septembre, vous étiez nombreux et enthousiastes à chercher les artistes cachés dans le parc Marès, assister aux spectacles en salle et en extérieur, vous faire coiffer, vous essayer aux jeux de la ludothèque, déguster un plat brésilien...

Parce que ce temps fort de la vie tressoise prend de plus en plus d'ampleur, nous faisons appel à vous pour constituer une équipe de bénévoles : accueillir le public ou les artistes, décorer, installer, démonter, ...

Vivre l'aventure Culture BazAar 2022 (du 23 au 24 septembre) de l'intérieur vous tente ?

Ecrivez-nous à culture@tresses.org

Les associations tressoises

Retrouvez plus d'information sur vos associations sur www.tresses.org

Sport

Aquitaine troupeau développement
JP Cueille 06.60.58.91.20

Amicale bouliste
A. Sabater 06.81.03.55.00

Basket
J.-L. Duthil 05.57.34.05.15

Cyclotourisme
M. Pinet 06.31.29.22.12

Echecs
M. Calvo 06.30.27.64.65

Football
F. Sicard 05.57.34.10.07

Gymnastique volontaire et baby gym
Mme Sierra 09.54.89.27.43

Judo
P. Choteau 06.42.84.78.36

Pétanque
JP.Seyrat 06.82.68.32.61

Rando Tresses
M. Martel randotresses_michel.
martet@orange.fr

Tresses Running
tressesrunning@gmail.com

Sophrologie
M Barrera 06.18.38.51.58

Sports fitness
S. Bazerolles 06.19.95.33.09

Tennis
S.Hérault 05.56.68.34.51

Yoga - L'instant présent
C. Viallon domie.rousteing@neuf.fr

Yoga Elka
K. Viandon 06.89.56.65.17

Wuji Tai Chi Chuan
P. Schmidt 06.25.20.71.62

Culture & loisirs

Adema
Musique, Arts Plastiques, Théâtre
P.Bayer 05.57.34.02.09

Cercle occitan
J.-P. Martin 05.57.34.08.55

Comite de jumelage
G. Rui 05.57.34.11.21

Palette tressoise
J. Raymond 05.57.34.18.54

Etxekoak
JA. Biscaïchipy 06.82.41.94.44

Les Fils en liberté
F. Meunier 06.58.90.56.31

Plaisir de peindre
A. Monlong 05.57.34.26.74

Passion photo tresses
M. Armenaud 06.13.36.00.94

Poterie
L.Dalmas 05.56.86.09.05

Rock in tresses
B. Philippeau 06.81.94.31.94

Art Danse studio
G. Louazil 06.16.75.25.04

Informatique
Sylviane Roch 06.03.03.28.16

Ludothèque
Q.Guimbertaud 07.83.94.06.80

Club tarot
D. Brianceau
db33.brianceau@orange.fr

Les Moucheurs des Coteaux bordelais
contact.mcb@icloud.com

Social & entraide

Adapei Handicap mental
M.P. Jameux 05.57.34.11.04

Adot (don d'organes)
G. Poretto

France.adot-33@wanadoo.fr
ADSB Don du sang

P. Evrard philippe.evrard@e.email
Age d'or

M. Faure 05.57.34.11.71
Union nationale des combattants

Raymond Mikaelian
Ouaga Bx partage

J. Ceccato 05.56.21.96.38
Scouts de France

S. Viala 06.62.36.78.44
Bourse aux vêtements

C. Dufrasne 06.88.26.17.60
FCPE

fcpetresses@gmail.com

Autres

AMAP Tresses à table
C. Detrioux 06.86.16.43.17

Païdéia, école alternative
E. Lavassiere

contact@ecolepaideia.fr

Tennis Club de Tresses



UN PRINTEMPS PROMETTEUR

Dès septembre la saison 2021/2022 nous semblait prometteuse avec un nombre d'inscriptions en hausse par rapport à l'an dernier. Avec 282 adhésions nous confirmons ce réveil des joueurs après cette pandémie qui semble derrière nous.

Nous avons tous besoin de retrouver une activité sportive et une convivialité qui nous a tant fait défaut. Notre assemblée générale a confirmé cette impression. La consultation numérique n'a pas rebuté les adhérents qui ont répondu nombreux et ont marqué leur intérêt pour la vie du club à travers leurs questions et leurs propositions. Nous espérons tous pouvoir refaire une assemblée générale présente en décembre.

Nous avons pu cette année remettre en place notre tournoi Open et c'est un succès. Les inscriptions ont été très nombreuses et les meilleurs joueurs sont venus à Tresses.

Il y a eu pas moins de 370 inscriptions du 5 au 27 février et des finales avec des classements négatifs. Le spectacle était magnifique.

C'est un grand plaisir de retrouver cette ambiance de tournoi avec des terrains occupés, des joueurs motivés et une saine ambiance sportive. Pour le club et ses volontaires c'est une période enthousiasmante mais chargée. Merci à tous ceux qui nous aident dans l'organisation de ce joyeux défi.



Jumelage

Le Comité de Jumelage Tresses-Fuenmayor a tenu son Assemblée Générale le 21 janvier 2022 à 20h30 à la salle du Reflet.

Nous avons été heureux de nous retrouver pour cette première rencontre depuis la fête des associations de septembre 2021.

Nous avons traversé la crise sanitaire tant bien que mal. Comme beaucoup d'associations nous avons dû nous adapter et faire au mieux. La quasi-totalité de nos activités habituelles n'a pas eu lieu.

Mais en faisant preuve de ténacité et grâce à la bonne volonté et fidélité de nos élèves, nous avons réussi à maintenir les cours d'espagnol.

Pendant le COVID, un seul cours sur les 3 existants a été suivi à distance par vidéo. En juin 2021, Juana nous ayant annoncé son départ et son déménagement en Dordogne, nous avons dû rechercher un nouveau professeur.

Après pas mal de démarches, nous avons rencontré Vanessa, une jeune Mexicaine qui désormais assure les cours d'espagnol pour une quinzaine d'élèves, soit 2 groupes mis en place à la rentrée d'octobre dernier. Vanessa s'est bien acclimatée, elle a très vite été adoptée par les élèves et tout se passe à merveille.

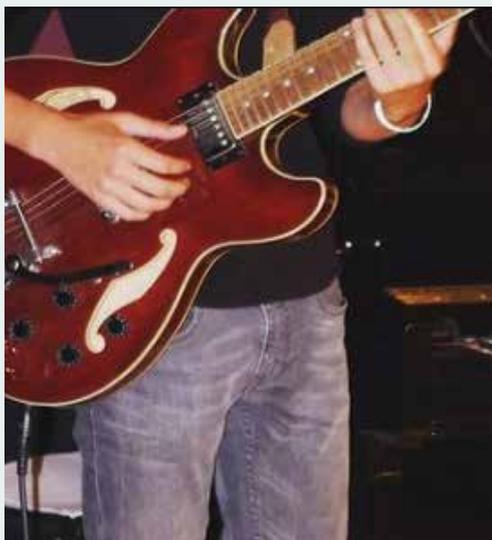
Nous espérons ardemment renouer avec les échanges entre nos deux communes. Nous sommes en relation permanente avec Fuenmayor et avons hâte de relancer les rencontres.

La patience nécessaire n'entame pas notre optimisme !

Nous avons prévu de reprendre les séances de cinéma en espagnol. La première s'est tenue le 25 février 2022 à 20h30. Nous avons enfin pu profiter pleinement de la salle du Reflet.



*** ASSOCIATIONS



l'Adema

Au mois de décembre dernier, le mensuel « L'Echo des collines » avait consacré un article à notre association Adema dans le cadre d'un dossier consacré à l'apprentissage de la musique sur la Rive Droite. Bien entendu, nous avons été très honorés de ce choix mais aussi touchés par la reconnaissance du travail accompli au sein de notre école de musique, de théâtre et d'arts plastiques. La passion des professeurs et des élèves y avait été particulièrement soulignée. C'est encourageant !

Et comme les beaux jours arrivent, nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir notre association.

Comment ? En participant aux différents stages que l'Adema propose entre mars et juin 2022.

- Stage "Enregistrement audio & création d'un clip vidéo. De la prise de son à la mise en ligne sur YouTube" pendant les vacances d'avril.
- Stage de chant « Chansons françaises / variétés / Gospel » le samedi 13 avril. à l'ADEMA entre 10h et 16h.
- Stage autour de la musique d'Amérique latine le samedi 14 mai à l'ADEMA entre 10h et 16h.
- Stage « musique amplifiée » le samedi 21 mai entre 10h et 16h30 à l'ADEMA.
- Stages ouverts à tous ! Débutant ou musicien confirmé !

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter notre site en cliquant sur le lien suivant : www.adematresses.fr

Et, pour finir l'année de belle façon, nous avons le plaisir de vous donner rendez-vous à notre fête de l'Adema qui aura lieu le 4 juin prochain à 14h à la salle du Reflet à Tresses. Pour les raisons sanitaires que vous savez, cette fête n'avait pu se tenir en 2020 et en 2021. Et ce sera avec grand plaisir que nous nous y retrouverons. Enfin, nous sommes à votre écoute pour toute question complémentaire.

Pour cela contactez-nous en composant le 09 53 10 96 14 ou en joignant :

- Le Directeur Artistique Yan Corneau au 06 87 30 23 09
- Le Président Pierre Bayer au 06 24 92 79 29

A bientôt !

Club de tarot

Le Club de Tarot Tresses

Vous annonce le tournoi de Tarot le samedi 2 avril 2022

Salle Reflet 19 rue des écoles à Tresses

Inscription à partir de 13h

Début du tournoi 14h

4 parties de 50 mn

6 donnes maximum

Inscription 12 euros

Lot pour tous



Contact 06 71 11 08 22 - Dominique BRIANCEAU

Mesures Sanitaires à Respecter

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Tresses Running

Tout Tresses Court !

La 5^{ème} édition de Tout Tresses court aura lieu le samedi 2 juillet. Tresses Running organise en partenariat avec la Mairie de Tresses, une course trail de 8 km ou 14 km ainsi qu'un parcours pour les enfants, essentiellement sur nos sentiers et vignes de notre village le soir de la fête locale de Tresses.

A cet effet, nous recherchons des bénévoles afin de sécuriser les différents circuits, baliser les chemins, monter le « village courses » ... Vous souhaitez rejoindre l'aventure ? Contactez-nous sans plus attendre.

Tresses Running, c'est aussi nos sessions hebdomadaires sur notre communauté de communes mais pas que !

Nous vous invitons à voir un aperçu en images sur les vidéos en ligne sur notre compte Facebook et Instagram.

A bientôt sur nos coteaux !

Suivez-nous :

Facebook : Tresses Running - Twitter : @tressesrunning

Instagram : @tressesrunning - YouTube : Tresses Running

Contact: tressesrunning@gmail.com - www.tressesrunning.fr



Rando'Tresses

Assemblée générale 2022 de Trando'Tresses

L'Association Rando Tresses a tenu son assemblée générale le samedi 29 janvier à la salle du Reflet. 92 adhérents y ont participé. Cette réunion s'est déroulée en présence d'Armand Billet, adjoint au Maire, chargé des sports et Henri Lafontan du comité départemental de randonnée.

Cette manifestation s'est déroulée dans une excellente ambiance. Le bilan de l'année écoulée est très satisfaisant malgré le contexte sanitaire.

Ce sont 6 activités par semaine qui sont proposées aux adhérents, de la randonnée à la marche nordique et toujours dans un esprit d'entraide et de convivialité.

Pour la saison 2021, 209 sorties ont été comptabilisées, soit 33 384 marcheurs et 2 064 km parcourus.

Pour la saison 2021/2022, une nouvelle activité a été proposée aux adhérents de Rando'Tresses.

La marche nordique santé, présentée comme une pratique dans le domaine du bien-être et de la santé, a recueilli l'adhésion de 18 membres du club.

Dès fin septembre, des séances d'initiation ont été dispensées par les 3 animateurs santé. Depuis cette date, c'est une séance, 1 vendredi tous les 15 jours. Il faut noter l'état d'esprit très positif des participants.



*** ASSOCIATIONS

Passion photo Tresses



Passion photo a de nouveau changé de salle, nous sommes depuis le 2 février à la salle de réunion de Pétrus. Je tiens à remercier l'équipe associative de la mairie, pour sa patience.

Nous sommes 16 adhérents, et pour respecter les gestes barrière, et avoir nos rencontres tous ensemble, nous avons besoin d'une grande salle.

Tous les mois, nous arborons un thème, décembre c'était les lumières de Noël, janvier l'eau dans tous ses états, (neige, glace, bulles, etc.) février, le thème grand et petit. Pendant les vacances de février nos rencontres continuent, et nous avons travaillé sur le flou.

Le 5 mars, nous avons participé à la Rencontre Photographique de Vayres, 180 photographes ont répondu présents.

Le 19 mars, nous avons prévu de participer au carnaval, des adhérents feront des clichés des enfants lors du maquillage et leur habillage avec l'accord des parents.

Nous donnerons quelques conseils aux enfants pour des prises de vues avec un appareil photo. Elles seront données aux organisateurs, et aux Francas, pour les afficher sur des panneaux.

Photographiquement vôtre

Montagne embrumée
Photographie de Christine Abadie



Sport Fitness Tressois

Le club SPORT FITNESS TRESSOIS vous accueille toute l'année pour bouger et vous amuser.

- renforcement musculaire, abdos, fessiers, fitness
 - zumba enfants (à partir de 5 ans) et adultes
- Inscriptions ouvertes toute l'année



Sophie, Valérie et Agnès seront ravies de vous répondre sur notre adresse mail : sportfitnesstressois@gmail.com

Sportivement
Le bureau.

Club cyclotouriste Tressois

Le début de l'année 2022 rappelle 2021. En effet, il ne nous a pas été possible de fêter la nouvelle année autour d'un apéritif regroupant les adhérents et nos partenaires. De même, malgré l'assouplissement des restrictions sanitaires, mais devant l'incertitude de la fin de la pandémie, c'est avec regret que le bureau du CCT a décidé d'annuler la soirée « Fruits de mer » prévue le samedi 12 mars.



Espérons que nous pourrons nous retrouver en 2023 pour vivre avec plénitude ces moments de convivialité.

Une satisfaction tout de même : nous enregistrons une augmentation du nombre d'adhérents. Le non-renouvellement, pour des raisons bien compréhensibles, de quelques anciens du club (qu'ils soient remerciés de leur contribution à la vie du club pendant de nombreuses années) a été compensé par la venue de nouveaux cyclos attirés par l'ambiance au sein de notre groupe et par les activités proposées.

On a d'ailleurs constaté, bien que les conditions climatiques ne soient pas trop favorables à cette saison, une bonne présence de cyclos lors de nos sorties hebdomadaires.

Le 15 mars, nous nous sommes rendus pour la journée autour de Cognac pour un périple de 88 km ou de 118 km, selon la forme de chacun.

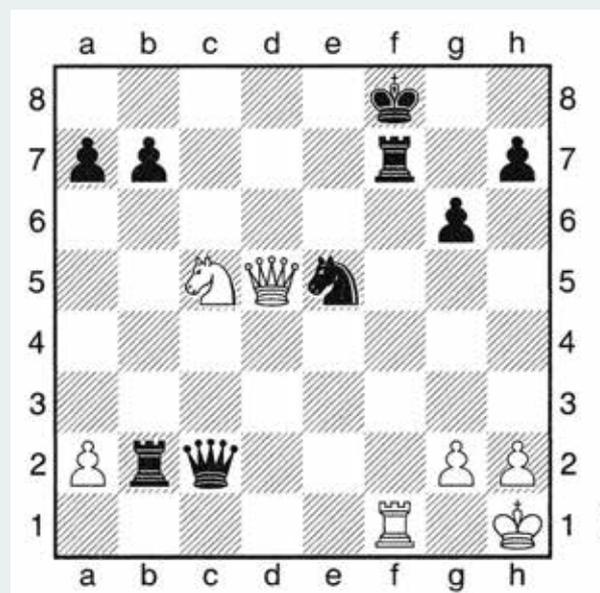
En avril, nous irons dans le Lot-et-Garonne et en mai en Dordogne. Enfin, début juin, 14 adhérents parcourront les routes du Vaucluse et affronteront les pentes du mont Ventoux.

Si vous souhaitez découvrir notre club, rejoignez-nous lors de nos sorties hebdomadaires, les lundis, mercredis et samedis à 13h45.

Michel PINET

06 31 29 22 12 - clubcyclotresses@gmail.com

Echiquier Tressois



Le Club des échecs de Tresses vous invite à réfléchir à un problème.

Les Blancs jouent et font mat en 3 coups.

Solution :

1. Dd8+ Rg7
2. Ce6+ Rh6
3. Dg6# ou 3. Dh4#



SEMOCTOM - GESTION DES DECHETS

DECHETERIE

ZONE D'ACTIVITE DE TRESSES

05.56.21.19.79

Ouverture : du lundi après-midi au samedi

Encombrants, déchets verts (sauf souches), ferrailles, papiers, cartons, piles et batteries, huiles de Vidange, pneus...

Les dépôts des professionnels sont interdits

Sont exclus : Ordures ménagères, produits toxiques, gravats, amiante...

Contrôle d'accès : s'inscrire préalablement sur le site In-terne du SEMOCTOM pour disposer d'un SEMOCODE - 25 passages ou 2,5 tonnes d'apports gratuits par an et par foyer.

DECHETS MENAGERS

3 poubelles pour mieux trier :

- poubelle (papier, carton) couvercle jaune
- poubelle (verre) couvercle vert
- poubelle (déchets ménagers) couvercle bordeaux

DECHETS VEGETAUX

Par décision préfectorale, le brûlage des déchets verts est interdit en tout lieu et en toute période. Les déchets verts doivent être compostés ou déposés en déchèterie

Rappel ELAGAGE : Quand les branches d'un arbre, situé sur une propriété privée en bordure de voie publique, gênent la circulation, la visibilité ou cachent un panneau ou un feu de signalisation, il incombe au propriétaire de les élaguer.

ECLAIRAGE PUBLIC

Merci de signaler à la Mairie tout défaut d'éclairage

DIVAGATION DES CHIENS

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils ne doivent pas laisser vagabonder leurs animaux, sous peine de ramassage par la fourrière (service payant).

VETERINAIRE

Cabinet vétérinaire - Corinne MAILLOCHAUD
Avenue de Branne - 33370 Tresses
Tél : 05.56.78.38.14

PERMANENCES EN MAIRIE

CONSEILLER ARCHITECTURE

CAUE Mme Estelle MIRAMON le 4ème mercredi du mois de 14h à 17h (sur rendez-vous 05.56.97.81.89)

MISSION LOCALE

Un jeudi sur deux de 8h45 à 12h

Uniquement sur rendez-vous au 05 57 77 31 00

GENDARMERIE

Brigade de Tresses : 05 57 34 45 00

Service de pré-plainte en ligne :

<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

RECENSEMENT MILITAIRE

DÈS 16 ANS

Les jeunes garçons et filles doivent venir se faire recenser en mairie, munis du livret de famille, dès leur 16^{ème} anniversaire ou le mois suivant.

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00, les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

PAROISSE

Abbé Bertrand CATALA : 05.56.44.02.37
www.paroissetresses.fr

TAXI CONVENTIONNE

Xavier LABAT 06.87.04.16.68

DEFIBRILLATEURS

Vous pouvez sauver une vie !

Mairie de Tresses

hall d'entrée

Salle des sports

côté infirmerie

Stade petrus

Football : vestiaires, sortie des joueurs

Tennis : entrée du club house

Salle Multisports de Pétrus

Espace d'accueil

Salle de la fontaine



PROFESSIONS MEDICALES ET PARAMEDICALES

MEDECINS GENERALISTES

Cabinet Médical Mélac	
Dr DELAMARE	05.57.34.33.33
Dr DELARUE	05.56.72.58.47
Cabinet Médical Bourg	
Dr PEREKRESTOW	05.57.34.06.99
Dr GAUDRON	05 57 34 17 95
Dr FONTES	05.57.34.48.48

CENTRE DE PEDIATRIE DE TRESSES

PEDIATRES

Dr CECCATO, Dr BOUFFARD, Dr VASILEVA,	
Dr BRINTET, Dr TOURNIER	05.57.97.05.05

CONSULTATION ECRANS

Dr Anne-Lise DUCANTA	06.33.31.99.30
----------------------	----------------

DIETETICIENNE NUTRITIONNISTE

Angèle LETERRIER	07.49.80.97.84
------------------	----------------

KINESITHEAPEUTES

J.GUINOT et S. DORDOT MOREL	07.62.65.92.13
-----------------------------	----------------

INFIRMIERES

L. GRAUX et S. AUGÉ	07.50.25.53.48
---------------------	----------------

ORTHOPHONISTES

Elisabeth PICHON-CECCATO	06.99.65.56.64
Anne-Claire VILAR Del PESO	06.59.22.42.85

ORTHOPTISTE

Sana DALILI-ROY	07.61.14.91.82
-----------------	----------------

PSYCHOLOGUES

Nathalie BUTON	06.45.68.82.86
Caroline MOGLIA	06.86.46.31.49

PSYCHOMOTRICIENNES

Camille BOUFFARD	06.71.04.41.82
Manon SANSEGOLO	07.60.21.15.80

PSYCHOLOGUES

Anne-Solène GATZOFF	06.74.87.87.52
Nadège BADET	06.99.96.29.99
Patrick GALABER	07.69.20.97.60
Stéphanie LAURENT	06.95.91.17.49

PSYCHOLOGUE-PSYCHOTHERAPEUTE

A. VIDEAU et I. MORPAIN	06.61.59.37.52
-------------------------	----------------

PSYCHANALYSTE CLINICIENNE

Anne ROCHE	06.46.14.86.20
------------	----------------

KINESITHEAPEUTES

Philippe BAUDET, Marie-Aurélien PRIVAT,	
Dorothée HOUIS, Sandra VENIENT	06.37.81.01.68
Danièle SWIATEK	05.57.34.01.07

OSTEOPATHES

Olivier SUCHEIX, Mickaël ILOS	05.57.34.42.04
Marine GANON	07.87.72.75.03
Mélanie SEVAUX	07.81.75.06.94
Mathilde BLANCQUAERT	07.64.62.36.92

REFLEXOLOGUE REFLEXOTHERAPEUTE

Caroline VALES	06.03.00.52.28
----------------	----------------

CABINET PARAMEDICAL

KINESITHEAPEUTES

David RUI et Damien GUENOU	06.33.54.64.03
Sabrina BARDIN et Alicia TARICCO	07.68.48.52.37

ORTHOPHONISTES

Sylvia RUI et Amandine MAILLE	05.57.34.21.14
-------------------------------	----------------

KINESIOLOGUE

Sabrina BARDIN	07.68.48.52.37
----------------	----------------

DENTISTES

Dr LAGRAVE	05.57.34.01.02
Dr AUSSEDTAT	05.57.34.01.02
Dr DIBY	05.56.21.19.76

PEDICURE - PODOLOGUE

Mme EXANTUS	05.57.34.22.73
-------------	----------------

SAGE FEMME

Céline ARRACHART	05 56 94 65 87
Nathalie TAUZIN-RAYNAUD	06 72 40 04 27

SOPHROLOGUE

Alexandra CORNET	06.84.82.84.23
------------------	----------------

PHARMACIEN

Pharmacie du centre	05.57.34.18.49
---------------------	----------------

INFIRMIER(E)S

Patricia SARRIEAU	05.57.34.10.24
Linda LABUSSIÈRE et Céline RAMIÈRE	05.57.34.06.72
Béatrice BARRA	05.56.30.36.82
Gaëlle ASTORI	
et Nellie VILLOTEAU PIRES	07.87.86.66.86
Bruno KAHN	06.78.82.75.05
Véronique HATTON	06.43.94.54.94
Samira CHAARA	06.22.62.72.47
Tiffany MONMARIN	06 48 02 41 53
Sophie PENNEC	06 20 60 66 15
AMADE SANTE	05.56.06.09.89

OPTICIEN

Romain HAUGUEL Vision libre	06 30 52 61 62
-----------------------------	----------------

DIETETICIENNE, NUTRITIONNISTE et COACH SPORTIF

Pauline BALSAC	06 25 82 41 94
----------------	----------------

SOCIAL

Assistante sociale	05.56.40.13.50
à la MDSI de Floirac ou à domicile	
Accueil aux victimes d'agression	05.56.79.87.77
Enfance maltraitée	119
Apafed (femmes battues)	05.56.40.93.66
SOS Amitié	05.56.44.22.22
CIRA/Renseignements administratifs	39 39

Tresses Ensemble

Participer, associer, partager, rendre compte : nous multiplions les actions permettant de faire vivre le lien démocratique.

Le budget participatif, grand moment de participation citoyenne dans la vie de la commune vous donne une nouvelle fois la parole ! Après le succès de la saison 1 l'an dernier, nous lançons la saison 2. A vos projets !

En saison 1, vous avez placé sur le podium les nichoirs à mésanges et chauve-souris pour lutter contre les moustiques et les chenilles processionnaires ; les pièges contre le frelon asiatique et la pose d'arceaux à vélo.

Les autres projets n'en sont pas moins intéressants : une station de réparation des vélos en libre-service ; des bornes de récupération de mégots ; d'autres boîtes à livres ; un pigeonnier contraceptif. La distribution de pièges à frelons asiatiques a rencontré un franc succès puisque ce sont 300 pièges qui ont été distribués ces derniers jours, en pleine saison de nidification. Chacun peut ainsi participer activement à la lutte contre la prolifération de cet insecte nuisible. Les autres projets sont en cours de réalisation.

Ont été écartés les projets dont le budget dépassait l'enveloppe ou ne relevaient pas des compétences communales.

Dans un grand élan de générosité une élue de la minorité proposait d'installer des box à vélo à Artigues. Cela n'a pas pu être retenu car une des conditions du règlement est celle de voir le projet se réaliser sur le territoire de la commune. Nous n'avons toutefois pas manqué de soumettre l'idée aux collègues de la commune voisine.

Dans cette saison 2 du budget participatif vous pouvez à nouveau proposer des actions utiles à la vie de la commune et à ses habitants. Vous avez une idée et souhaitez en parler avant de la formuler par écrit ? Pas de problème ! Il vous suffit de prendre contact avec les conseillers de secteurs ou les adjoints ou encore les conseillers délégués dont la liste figure sur le site de la commune. Tous composent l'exécutif de la commune et sauront vous aider dans votre démarche.

Les membres du forum tressois qui en ont exprimé le désir sont associés à la réalisation de telle ou telle des actions du budget participatif. Ce forum est composé de Tressois et Tressoises dont le nom a été tiré au sort en réservant une place spécifique aux jeunes et aux seniors. Malgré le Covid, nous avons tenu à réunir ce panel citoyen pour discuter des affaires communales, comme le faisaient, nous dit-on, les Athéniens sur le forum.

Nous poursuivons les projets dans la commune et étudions les propositions d'amélioration de leur quartier formulées par les riverains. C'est ainsi que, suite à l'interpellation d'habitants sur l'augmentation de la circulation rue du Mayne, rue de desserte que nous souhaitons maintenir locale, nous avons consulté les habitants sur des propositions d'aménagement. Nous concrétiserons prochainement la solution retenue avec notamment le passage d'une partie de la rue en sens unique. C'est ainsi, collectivement, en s'adaptant aux changements, et avec la participation de tous, que nous contribuons à préserver la qualité de notre cadre de vie.

Au quotidien, dans les quartiers, les conseillers de secteur sont également à votre écoute. Cette innovation du précédent mandat s'enracine dans la vie de la commune. Les élus référents sont très impliqués. Ils connaissent leur quartier et savent se repérer dans les arcanes des règles administratives. Vous trouverez leurs coordonnées dans ce Tresses Informations en page 2.

Les élus de « Tresses Ensemble »
<https://www.facebook.com/tresses.ensemble>
tresses.ensemble@orange.fr

Conformément à la loi, un espace est réservé à l'expression des groupes politiques municipaux. A ce titre, le Conseil municipal a décidé, dans un souci d'équité, d'attribuer un espace identique aux 22 élus de Tresses Ensemble et aux 5 élus du Nouvel Elan Tressois. Les propos publiés dans ces tribunes n'engagent que leurs signataires.

Nouvel Elan Tressois

Malgré les 38,21% de suffrages obtenus aux élections municipales de 2020 et tous nos efforts déployés depuis 2014 pour essayer de faire entendre une autre voix que celle de la majorité nous ne pouvons agir sur aucune décision municipale qui nous semble contraire à l'intérêt public communal.

Pourtant, il est de notre rôle pour nos électeurs et pour ceux qui s'intéressent à la vie de Tresses de vous alerter sur 2 points pour lesquels la municipalité a arrêté des décisions récemment sans en débattre ni les soumettre aux Tressois.

Ces 2 points sont les suivants :

-L'école maternelle

-La circulation douce à vélo

Dans les journaux et sur le site internet de la commune, vous avez pu lire les décisions arrêtées par le conseil municipal ou la communauté de communes pour ces 2 points.

Nous avons fait des propositions qui ont été écoutées mais non retenues et quasiment sans aucun échange ni aucune discussion.

Un autre sujet devrait être pris à bras le corps par la majorité, il concerne les problèmes des inondations.

Depuis plus de 8 ans que le Nouvel Elan Tressois existe, nous avons fait de nombreuses propositions sans cesser de vous signaler nos désaccords avec la majorité, nos inquiétudes sur les choix municipaux et sur l'inaction du maire :

-nous alertons depuis 2013 sur les risques d'inondation avec une urbanisation toujours galopante et un manque d'investissement cruel dans les réseaux d'eau pluviale

-nous alertons depuis 2017 sur le risque de saturation de nos écoles maternelle et élémentaire au vu de l'urbanisation de la commune

-nous alertons sur le manque de démocratie et de considération des élus de l'opposition.

-nous alertons sur bien d'autres sujets parfois plus anecdotiques, parfois de la vie quotidienne.

Le plan vélo mérite que vous vous y intéressiez car il concerne l'ensemble de la population et pas seulement les cyclistes. Sa mise en place impactera les automobilistes également dans leur quotidien.

Lors des Conseils Municipaux, nous votons beaucoup plus souvent favorablement que contre les délibérations, nous sommes très loin d'une opposition systématique mais cherchons au contraire à être force de propositions.

Pourtant, certains Tressois nous voient uniquement comme critique des agissements de la majorité et se désintéressent de nos propositions.

En analysant les raisons de ce désintéressement, nous avons constaté qu'il est également dû au travail de sape opéré par le maire depuis 8 ans. Régulièrement il vous écrit que ce que nous disons est faux soit en sortant nos phrases de leur contexte, soit en détournant leur sens, soit en mentant de manière éhontée.

Si vous êtes attentifs à ce que nous disons depuis des années, vous avez remarqué que nous vous avons alerté entre autres sur les problèmes d'effectifs de nos écoles et sur les risques d'inondation. Or, la majorité a toujours discrédité tous nos écrits. Le maire de notre commune, de par ses études, est formaté comme bien d'autres à un discours politique qui consiste à discréditer son adversaire pour conserver sa place. Pour bon nombre de citoyens il est plus facile de croire le maire qui est censé être celui qui dit la vérité que d'entendre une voix contradictoire.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'écrire une nouvelle gazette dans laquelle nous exposerons notre point de vue et nos idées sur les 3 sujets importants aujourd'hui. Après l'information, nous organiserons une réunion publique qui donnera lieu à un échange en vous permettant de proposer vos suggestions et d'en débattre ensemble car comme le veut la démocratie, il est normal que vous puissiez vous exprimer et apporter les arguments pour donner votre avis. Nous serons là pour être votre porte-parole.

Si vous pensez qu'une voix contradictoire doit s'exprimer, il est important de vous manifester auprès de nous, de vos voisins, de vos amis afin de solliciter un débat participatif sur les choix municipaux qui vont engager notre commune financièrement pour des années.

Les élus du Nouvel Elan Tressois

Patrimoine de Tresses

Le château de la Séguinie



Un habitant du Clos de Lémy, Nicolas Rives, a adressé à la Mairie son dessin du château de la Séguinie ; l'occasion de rappeler l'histoire de ce château qui accueille les visiteurs du parc de la Séguinie.

Ce château est un petit rectangle élevé de plusieurs étages et flanqué de quatre tourelles hexagonales terminées par des pignons ardoisés. Il fut construit en 1861 par l'industriel et également ancien Maire de Tresses, M. Teyssonneau qui possédait à Bordeaux une conserverie et inventa la clé à ouvre boîte à sardines, indispensable pendant plus d'un siècle pour ouvrir les boîtes de conserve à languette.

Depuis le milieu du 20^{ème} siècle, plusieurs propriétaires se sont succédé. La famille Vaissières, installée en 1957, a vendu le bâtiment en 1967 à « La Séguinie Formation » qui a construit deux ailes attenantes. L'une accueille la Ludothèque Terres de Jeu et l'autre, le réfectoire de l'ancien centre de loisirs. Ce centre régional de promotion agricole et rurale a cessé ses activités en 1997 et c'est la Mairie de Tresses qui a acquis, en 1998, cette demeure.



À TRESSES

Dimanche 22 mai 2022

VIDE GRENIER

de 9h à 18h dans le bourg

Restauration sur place

Inscription et renseignements

Mairie de Tresses - 05 57 34 13 27 - www.tresses.org

Vide grenier avec emplacement

Inscription impérative à la mairie aux horaires d'ouverture

(avec pièce identité, justificatif de domicile, immatriculation du véhicule et règlement).

Un emplacement par foyer (2,5 m max).

Tarifs Tressois : 5 € (inscription à la mairie du samedi 23 avril au vendredi 6 mai).

Tarifs hors commune : 10 € (inscription sous réserve des disponibilités à la mairie du lundi 9 mai au vendredi 20 mai)

Placement à partir de 7h - Fermeture 17h. Prévoir matériel.

